



7 AOUT 1926

Sous lequel service administratif
Pierre le 7 aout 1926
A.P. 79



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

Le Port de St-Pierre & l'évolution des armements à la Grande Pêche

(Suite)

Dans dix ans il n'y aura plus un seul voilier sur les Bancs ; c'est du moins une opinion qui peut se soutenir. Et pour maintenir notre production, le chiffre de nos chalutiers devra être voisin de cinquante unités, chiffre qui n'a en lui-même rien d'inavaisemblable.

Aménager le port de St-Pierre, de manière à faire face aux besoins de cinquante chalutiers, est donc à priori le programme minimum qui doit être envisagé sans retard, et guider dans la conduite les travaux du port.

Ne convient-il pas d'ailleurs de se demander si ce chiffre de cinquante unités n'est pas susceptible d'augmentation ? ; et ceci nous conduit directement à la question écoulement du poisson. Quelles sont les possibilités d'absorption du marché ? N'y a-t-il pas à compter avec une surproduction entraînant à la fois la diminution des prix et celle des armements à la grande pêche ?

* *

Sans insister plus qu'il ne convient sur la très abondante pêche norvégienne de la campagne actuelle, qui peut avoir une répercussion sur les cours de 1926, on peut constater, si l'on envisage la production générale mondiale depuis 25 ans, que les cours ont plutôt tendance à la hausse, que l'offre n'est pas supérieure à la demande, qu'il n'y a pas surproduction, qu'il n'y a pas encombrement du marché.

Mais nous nous occupons ici, d'une façon toute particulière de la production française, qui représente seulement 5 ou 6 % de la production générale. C'est dire que nous subissons les cours ; ils nous sont imposés par les gros producteurs et particulièrement par la Norvège, l'Islande et Terre-Neuve, dont les pêcheurs peuvent géographiquement produire dans des conditions bien différentes des nôtres.

Tous travaillent à très peu de frais dans le voisinage immédiat de leurs côtes. Le poisson est débarqué au jour le jour et préparé à terre, le plus souvent par la population féminine. Les roges, les foies, tous les déchets peuvent être utilisés et le sont effectivement. On conçoit que le rendement de la pêche puisse être, dans ces pays, sensiblement plus rémunérateur que sur nos navires. Nos prix de revient sont nécessairement plus élevés, et c'est ce point de vue, nous semble-t-il, qui doit surtout attirer et retenir notre attention.

Notre production nationale peut être éliminée du marché, du fait des conditions de notre exploitation, avant même qu'il y ait surproduction ; et c'est pourquoi tout doit être fait pour diminuer nos prix de revient.

Tout doit être fait... en particulier le port de St-Pierre doit-il être aménagé dans des conditions judicieuses et opérantes.

Il ne s'agit pas de diminuer inconsidérément les taxes et frais de port ; il s'agit d'aménager un outillage convenable qui ne

sera jamais payé trop cher par les usagers, si les prix de revient de ceux-ci étant diminués, ils ont la possibilité de se présenter sur le marché dans des conditions acceptables, c'est-à-dire rémunératrices.

C'est la seule condition à réaliser, c'est la seule considération à retenir.

Et tout le problème se résume en deux mots :

Facilité et rapidité des opérations de déchargeement.

Facilité et rapidité des opérations de ravitaillement.

Etant entendu implicitement que ces mots "facilité et rapidité", qui se complètent d'ailleurs, veulent dire : outillage et aménagement permettant à la direction du port de récupérer sans retard la disponibilité de ses quais ou de ses appontements aux armateurs de récupérer sans retard la disponibilité de leurs navires.

* *

La plupart des chalutiers livrent leur pêche à St-Pierre, et ne conservent à bord que les dernières pêches qu'ils rapportent eux-mêmes en France.

On peut compter que 70 % de la pêche des chalutiers transitent dans le port de St-Pierre : 323.000 quintaux ont été livrés à St-Pierre par les chalutiers en 1925. Il faut prévoir pour 50 navires chalutiers, la livraison et la réexpédition annuelle de 650.000 quintaux, de 700.000 quintaux en tenant compte des 45.000 quintaux provenant de la petite pêche locale.

Notons en passant, que le mouvement de ces 35.000 tonnes de poisson représente pour le port de St-Pierre le passage saisonnier de 150 voiliers chasseurs, du type le plus courant ; ou encore 15 voyages d'un vapeur, type *Mulhouse*.

Pour une pêche moyenne, la livraison d'un chalutier demande actuellement de 6 à 8 jours, encore le ravitaillement n'est-il pas compris dans ce délai.

Cette livraison se fait avec une lenteur et un gaspillage de main-d'œuvre, qui ne peuvent pas ne pas peser lourdement sur le prix de revient.

Sans doute, le poisson est-il trop fragile pour ne pas réclamer de grands ménagements ; sans doute doit-il être manipulé et arrimé avec soin, nous pensons néanmoins, et nous avons de sérieuses raisons de penser qu'un chalutier peut livrer sa pêche dans un délai n'excédant pas trois jours.

Les manutentions inutiles du poisson doivent d'ailleurs être évitées à tout prix. Toute la morue, qui n'est pas travaillée et séchée sur place, doit pouvoir être embarquée directement sur chasseurs ; et il y a lieu de prévoir des postes d'amarrage tels, qu'un chasseur puisse toujours accoster les chalutiers en cours de déchargeement.

Pour une flottille de cinquante chalutiers, il faut compter au moins 200 à 250 entrées de navires dans le port de St-Pierre, au cours de la saison de pêche, ce qui représente sensiblement, en moyenne, une arrivée chaque jour. En comptant quatre jours pour la durée des opérations de chaque navire, il faudrait donc quatre postes d'amarrage.

Mais il est impossible de faire aucune prévision en ce qui concerne le roulement des mouvements des navires ; il est nécessairement très irrégulier, et il n'est pas exagéré

d'envisager la création de huit postes d'amarrage,

Les quatre appontements prévus, avec leur largeur de 10 mètres, pourraient les assurer ; encore faut-il pouvoir mettre dans chaque créneau deux chalutiers et deux chasseurs.

Il semble donc que l'ensemble du projet actuel soit acceptable pour l'armement, sous réserve que les appontements soient pourvus des aménagements nécessaires : voies ferrées, canalisations d'eau, etc....

KERMORUS.

(à suivre)

Il n'y a qu'à filer au plus vite dans d'autres parages.

Où chercher ? Quelquefois bien près de l'endroit où l'on se trouve ! En 1923 et en 1925 nous avons constaté dans le "Grand Nord" le fait suivant, bien connu de bon nombre de pêcheurs.

A l'Est d'une ligne idéale qui serait le 51°50 de Paris environ, soit 10 à 15 minutes à l'Est de la flèche de déclinaison, on constate en fin de juillet, commencement d'août que l'encornet abonde et que la morue disparaît. A l'Ouest, au contraire, la morue abonde, et il n'y a pas d'encornet.

Quand on sait que la morue aime l'eau froide, et que l'encornet aime l'eau chaude, la première idée qui vient à l'esprit est celle-ci : eau chaude dans l'Est, eau froide à l'Ouest.

Or ceci paraît anormal quand on songe que le courant polaire, très froid toujours descend le long du Banc dans la "Coursive" et que par conséquent la température de l'eau devrait être plus froide à l'Est, plus chaude à l'Ouest.

Il n'y a qu'un moyen de savoir : le thermomètre.

Or, nous avons trouvé par 47°05 et 49°18 Gr. et 46°48 et 49°02 Gr. le 21 août, deux navires qui tous deux ont déclaré beaucoup d'encornets, pas de morues ; l'un a même ajouté : "J'ai remplacé ici il y a une semaine un canadien qui a fait deux milles quintaux en trois semaines ; mais c'est fini, il n'y a plus rien.

Non loin de là, le même jour, par 46°40 et 49°40 Gr. stationnaient une dizaine de navires qui avaient de la morue en quantité mais qui pleuraient pour avoir de la boëtte.

Or, voici ce que nous avons constaté :

1^{er} groupe — Eau de surface plus 13°8

— à 50 m. plus 10°

2^{er} groupe — Eau de surface plus 10°

— à 50 m. plus 6°

Il est donc nécessaire de considérer non seulement la température du fond, mais celle de la surface. Et l'on s'aperçoit que vers juin, mi-juin, une nappe d'eau chaude, d'une profondeur pour le moment indéterminée, avance une pointe vers le Nord depuis le 43^e degré de latitude jusqu'au 47^e degré qu'elle atteint en août. A l'Est et à l'Ouest, l'eau est plus froide. Dans la nappe chaude il y a l'encornet. Et la morue suit... si la température de son eau ne dépasse pas 6 à 7 degrés.

Ce phénomène est-il régulier ? Quelles sont ses limites ? Comment se produit-il ? Quelle est le genre de propagation de cette nappe chaude ? Sa profondeur ? Autant de questions auxquelles personne aujourd'hui ne peut répondre.

Mais il y a des navires dans cette région et aux abords. S'ils avaient des thermomètres et s'ils voulaient s'en servir, croyez-vous qu'il n'y ait pas là un problème intéressant à résoudre ? Il faudrait, pour en avoir la solution, que tout le monde s'y mette. Ce ne sont pas deux pauvres observations comme celles que nous avons pu faire au milieu d'un déchargement de pataches ou de barriques qui permettent de conclure.

Voilà un exemple d'utilisation pratique du thermomètre. Remarquez bien, qu'il ne s'agit pas ici, seulement du pur intérêt de la science, mais de quelque chose qui vous touche de près : Deux groupes de navires

"Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins découragés, mais soyons meilleurs".

OZANAM.

qui s'ignoraient, avaient à quarante milles l'un de l'autre, les uns boette à profusion et pas de poisson, les autres morues abondantes et pas de boette. Or, le thermomètre aurait permis de s'en douter, et un téléphone aurait permis aux uns et aux autres de se renseigner. Avec un déplacement d'une journée par semaine, les navires auraient eu assez de boette pour doubler leurs cordes, et leur pêche eut été fortement augmentée.

Autre question :

Chacun sait que les courants de surface sur le Grand Banc suivent des variations extraordinaires. Il y aurait lieu de se demander si les échanges de température du courant polaire et du Gulf Stream sous l'influence du vent, ou de la houle provoquée par un coup de vent dans le voisinage, ne sont pas une des raisons de formation de ces courants de surface.

En traversant les Banes, du Bonnet Flamand à St-Pierre par une latitude à peu près constante, nous avons trouvé en juin les températures suivantes en surface :

Longitude Greenwich	Température
44°30'	plus 5°
44°40'	plus 6°
46°20'	plus 5,5°
47°10'	plus 2,4°
48°	plus 3,7°
49°30'	plus 4,2°
50°	plus 4,4°
51°30'	plus 4,8°
53°	plus 5,3°
54°	plus 6°
54°30'	plus 7°

On sent très bien le passage du courant froid et le réchauffement progressif ensuite. Il y aurait des constatations de ce genre à faire au Platier et abords Ouest, au Banquereau en particulier les jours où le baromètre baisse de manière à faire craindre un coup de vent, les jours de coup de vent également.

Un Capitaine devrait avoir son thermomètre à lui, comme son sextant, et prendre la température chaque jour à midi, en surface et au fond, et chaque lundi par exemple la prendre à 5 heures du matin, à midi, et à 6 heures du soir. Si l'on notait en même temps le baromètre, la nature du courant, faible, moyen, fort, et sa direction, le tout accompagné d'une position même approximative, l'ensemble de ces données permettrait de très intéressantes études. Rappelez-vous que nous n'avons rien, qu'on ne fera rien, sans vos renseignements et pour conclure : *Munissez-vous de Thermomètre.*

Vous verrez que ces relevés vous intéresseront vous-même.

X...

NOS DEVOIRS CHRÉTIENS

Quand je demande aux marins, aux gravières, d'assister aux offices le dimanche, il m'est répondu toujours ou à peu près : "Mais certainement, Monsieur l'Aumônier". Parfois même, je n'ai pas besoin de parler de la messe le premier, on veut me faire plaisir et on me promet une assistance fidèle à la chapelle.

Certes, cela montre déjà une certaine bonne volonté... Hélas ! trop souvent on s'arrête là, et j'ai le regret de célébrer les offices devant des rangs un peu clairsemés. "Que voulez-vous, me répondra-t-on ensuite, il fallait nettoyer la cabane..." ou "j'avais mon linge à laver", et... bien d'autres prétextes encore.

Voyons, mes amis, est-ce sérieux, cela ? Est-ce que chez vous, vous laisseriez la messe pour des motifs aussi futile ? Est-ce que, à St-Pierre, vous n'avez pas comme en France votre âme à sauver ?

Et quand vous êtes en mer, lorsque la pêche prend tout votre temps et vos énergies, est-ce que vous n'avez plus aucun devoir religieux à remplir ? Même aux moments les plus chargés de besogne, vous prenez toujours le temps indispensable pour votre alimentation. Croyez-vous que votre âme elle aussi n'ait pas le même besoin

de nourriture ? Et vous la nourriez par la prière, qui vous fera penser à Dieu, à votre âme, à l'éternité, à tout ce pour quoi en fin de compte vous travaillez sur la terre.

A ce sujet, voici une histoire :

"Les hommes d'un petit port des environs de Boulogne se font une loi de faire toujours la communion à trois grandes fêtes, malgré toutes les difficultés de la profession.

Quand une barque ne peut revenir au port pour une fête, elle a coutume, si le temps le permet, d'allumer des bougies tout autour du bordage, et les marins se réunissent pour célébrer la solennité. En effet, les marins nomment l'un d'entre eux vicaire : c'est le vicaire du curé du pays. Ce marin choisi fait chaque jour la prière, matin et soir. Le dimanche, à l'heure de la messe paroissiale, il rassemble les hommes, et, en union avec le curé et les familles, on chante toutes les prières de la messe qu'on a coutume de chanter à terre".

Cela vous montre qu'il est toujours possible et même facile de remplir ses devoirs de chrétien partout où l'on se trouve.

L'AUMONIER.

Correspondance des Marins du Banc

"Beaucoup de marins expédient leurs lettres à des adresses incomplètes. Les destinataires n'étant pas retrouvés par l'Administration des Postes, ces lettres font retour au siège de la Société des Oeuvres de Mer, à Paris.

"Nous retournons ces lettres à l'expéditeur quand celui-ci a pris la peine de mentionner sur l'enveloppe son nom et le navire auquel il appartient.

"Nous publierons en fin de campagne, dans les journaux des ports d'armement, les noms et adresses des lettres restées en souffrance dans nos bureaux, sans mention de l'expéditeur.

"Les destinataires pourront les réclamer pendant un mois. Passé ce délai, les lettres en question seront remises à l'Administration des P. T. T."

Echos de 'chez nous'

RÉGION DE ST-MALO

SAINT-MALO

INSCRIPTION MARITIME

M. Dagorne est promu commis principal de 2^e classe.

Syndic des Gens de Mer

Le Syndic des Gens de Mer principal de 2^e classe Thémoin, en service à Saint-Suliac (quartier de St-Malo), est nommé à Le Vivier (quartier de Cancale), en remplacement de M. Bellissant, atteint par la limite d'âge.

Admis à la Retraite

Par arrêté en date du 31 mai 1926, M. Bouvier François, sous-lieutenant de port de première classe à St-Malo-St-Servan, a été admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite.

VOL

Un vol important a été commis dernièrement dans la villa n. 10 de l'avenue des Cottages, habitée par les époux Hinault. Ce fut le soir en rentrant de son

travail que Mme Hinault, étant allée dans sa chambre, constata que la porte de son armoire à glace était brisée et que l'on avait volé tout l'argent déposé dans un tiroir, une somme d'environ 10.500 frs.

M. Hinault, voiturier rentrait peu après et mis au courant du vol porta ses soupçons sur un individu auquel il avait loué

en garni une chambre de la villa et qui les derniers jours lui avait volé 50 frs.

Cet individu, nommé Eugène Bézier, de St-Méloir-des-Ondes, ne travaillait plus depuis quelques temps. Il avait bien fait

récemment un héritage de 10.000 francs environ mais il l'avait presque aussitôt

gaspillé et il était visible qu'il lui répugnait de reprendre le travail. M. Hinault alla confier ses soupçons à la police qui malgré l'heure tardive se mettait aussitôt

en campagne. A St-Malo et dans la banlieue, Bézier demeura introuvable, mais à St-Servan, les agents ne tardèrent pas

à le dénicher dans une brasserie de nuit de la rue du Val, où en une joyeuse compagnie il buvait du champagne à 70 francs la bouteille. Bézier se laissa appréhender sans résistance et fut emmené au bureau de police, il était porteur d'un peu plus de 1.800 francs. On croit que Bézier a dû mettre à l'abri les 7.500 frs.

manquants. La police fait des recherches à ce sujet. Interrogé, Bézier a reconnu qu'il était bien l'auteur du vol, disant toutefois n'avoir volé que 3.000 francs. Il déclara que son méfait accompli il s'était rendu rue du Val à St-Servan. Là il avait invité la patronne de l'établissement et une de ses pensionnaires dénommée "Marinette" à faire une promenade en taxi à Dol et à Combourg. La promenade faite, Bézier resta à St-Servan, où la fête commencée avec l'argent des époux Hinault, tourna en orgie, orgie que l'arrivée des agents devait interrompre. En attendant Bézier a été écroué à la Victoire.

REGION DE FECAMP

FECAMP

Départ pour Terre-Neuve

Le chalutier fécamois *Mont-Kemmel*, capitaine Lecuyer, a pris la mer à destination de Terre-Neuve. Le chalutier *Cap-Fagnet* capitaine Guerrant, est parti également pour les Grands Bancs.

Retour d'Islande

Le chalutier fécamois *Vénus*, capitaine Hubert, est arrivé à Fécamp, retour d'Islande. Cette unité rapporte la pêche suivante : 3.000 morues, pesant 3,000 kilos ; 300 kilos d'issues de morues ; 1.000 faux-poissons pesant 800 kilos ; 4.000 anous pesant 600 kilos.

DOUCHES --

--- CHAUDES

Savon et Serviette

fournis gratuitement

aux

Marins de la Grande Pêche

à

la Maison de Famille

ST-PIERRE & MIQUELON

AVIS AUX NAVIGATEURS

Pointe Plate. — A partir du 15 Décembre 1925 et jusqu'à nouvel avis, le feu sera fixe en conservant les mêmes secteurs blancs et rouges.

Radio-Phare. — Un radio-phare permettant aux navires de grande pêche de relever au goniomètre leur relèvement en mer, sera prochainement installé à Saint-Pierre.

La position exacte de ce radio-phare et son état signalétique ne sont pas encore connus de nous.

AVIS

Le capitaine de **FOUQUIÈRE**, 12, avenue de Picardie à Versailles « France » achète par toutes quantités les timbres-poste de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il paie notamment pour les timbres actuels ou récents, oblitérés « mais en parfait état » :

Timbres de 1 à 5 c. : 1 fr. le cent en mélange
— 10 à 25 c. : 2 fr. —
— 30 à 75 c. : 4 fr. —
— 1 à 5 fr. : 25 fr. —

Envoi Recommandé -- Mandat par retour
— Hautes Références —

BAZAR

de la Maison de Famille

En outre des agréments et distractions que bénévolement la Maison de Famille procure à tous les marins qui désirent en profiter, elle s'efforce, autant que la vie chère le lui permet, de ménager la bourse de tous ceux qui, quelle que soit la fonction qu'ils remplissent à St-Pierre, ont quitté la terre de France pour venir gagner ici leur pain quotidien.

A tous ces travailleurs nous sommes heureux d'annoncer qu'ils trouveront dans notre magasin des articles à des prix également rémunérateurs, qu'ils peuvent défier toute concurrence, non seulement dans la colonie, mais encore dans la Métropole.

Le stock, que nous présentons à nos clients, est très achalandé, le marin est sûr d'y trouver tout ce dont il peut avoir besoin.

Comme vêtements, nous avons : des complets depuis 120 fr. ; des pantalons en coton, depuis 21 fr. ; des pantalons en drap, depuis 38 fr. ; des complets kaki à 60 fr. ; des parures en laine, usagées à 34 fr. 60 ; des chemises en flanelle kaki ; des chemises de fantaisie à plastron imprimé, à rayures de haute fantaisie, en percale, zéphir, en tennis ; des calegons et des gilets en laine, en violette, en fuseau, en tennis ; des serviettes de toilette, nid d'abeille ou éponge blanche ou colorée ; des chaussettes en laine noire, en coton couleur et mixtes grises ; des combinaisons en toile bleue, en kaki et en toile cirée ; des tabliers bleus, des pantalons à bretelles ; des complets bleus ; des chandails en laine, en coton, en laine cardée ; des sweaters grattés ; des imperméables en caoutchouc ; des moufles, des gants en laine, des gants anglais en toile imperméable, des casquettes de tous genres, des chaussures de travail de repos et d'habillé, des cravates, des vêtements cirés, des bottes en caoutchouc.

Mercerie : Des porte-feuilles, porte-monnaie, des pipes en bruyère, enterre, des blagues à tabac, des porte-cigarettes, fume-cigarettes, couteaux, bretelles, pattes de bretelles, savon, savonnettes, tabac Bastos en paquets, cigarettes, etc.

Denrées : Lait, concentré sucré ou non sucré, chocolat, œufs et beurre, etc.

Lectures des plus variées vendues au prix fixé par leurs auteurs.

L'Imprimeur-Gérant : H. PAUL